Pour un Sénat de gauche, un département solidaire, contre l'austérité et la réforme territoriale, élisez un sénateur pour une vraie politique de gauche

Madame, Monsieur,

Vous allez élire les sénateurs et sénatrices de Haute-Garonne. Cette élection se situe dans une période difficile pour le pays. Crise économique, sociale, démocratique, politique se conjuguent et nécessitent un sursaut. Tout confirme depuis deux ans qu'il faut agir contre l'ennemi commun, « la finance ». Le Président de la République et son gouvernement mènent une politique en faveur des puissants et oublient les aspirations de ceux qui les ont élus. Déception, découragement, colère dominent chez ceux qui ont voulu un changement de politique.

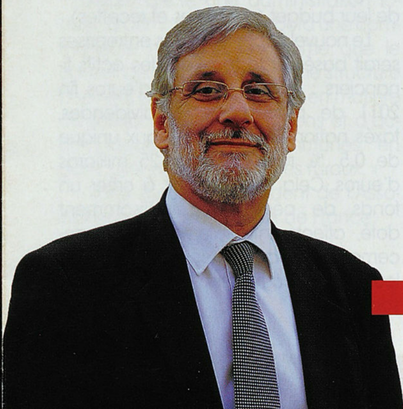
Au lieu d'entendre cet appel à une réorientation à gauche, le nouveau premier ministre accentue l'austérité. Pour contraindre les collectivités locales à baisser leurs investissements et les services offerts aux populations, il entreprend une réforme centralisatrice et autoritaire. Avec le couple Région-Métropole, la disparition des départements en les vidant de toute compétence, les intercommunalités obligatoires de 20 000 habitants, c'est la fin de la proximité des élus et des citoyens, c'est le règne de nouveaux « barons » et de « supers préfets » qui s'annonce. Et à terme, la fracture territoriale, l'abandon du péri urbain et du rural.

Cette politique suscite des résistances, des recherches d'autres solutions dans les rangs de la gauche.

Nous qui sommes des élu(e)s engagé(e)s depuis toujours pour une politique de progrès social et démocratique, nous voulons favoriser un rassemblement à gauche pour changer de cap. L'heure est à ce rassemblement, à cette recherche d'un projet nouveau à gauche, alternatif à ce que fait le gouvernement. Sinon c'est l'enfoncement du pays, les reculs pour les salariés et retraités et la menace d'aventures politiques populistes et autoritaires.

Nationalement, localement, nous nous engageons pour cette ambition. Notre candidature est mise à votre disposition pour exprimer ce choix. Refuser l'austérité, la casse de la République, pour la mise en œuvre d'une vraie politique de gauche.

En Haute-Garonne, le seul moyen d'envoyer ce message est d'utiliser le vote en faveur de notre liste. Élire un sénateur de notre sensibilité, c'est aussi le seul moyen de ne pas permettre à la droite de gagner de nouveaux sénateurs et d'écarter la menace d'un basculement du Sénat.



Charles Marziani

Vice-Président du Conseil Régional
Tête de liste à l'élection sénatoriale de Haute-Garonne

Les projets du gouvernement : austérité et démantèlement de la République

Les Moyens des collectivités locales durement diminués

Après la cure d'austérité déjà imposée par la droite, le gouvernement rajoute 11 milliards d'euros de ponction sur les dotations d'ici 2017. Si on ajoute les transferts, ce sera sûrement 20 milliards.

Contrairement aux arguments avancés pour justifier cette politique, il ne s'agit ni de solidarité, ni de gâchis à combattre. Les dépenses des collectivités locales sont des dépenses utiles pour nos territoires, nos concitoyens et l'économie du pays :

elles représentent 72 % des investissements publics, près de 50 % de l'activité du secteur du BTP. Pour la première fois les investissements globaux vont baisser en 2014 de 5,9 % et de plus de 7 % pour les communes et intercommunalités.

Ce sont des routes, des écoles, collèges et lycées, des équipements utiles qui sont concernés. C'est l'emploi des PME qui est menacé.

Ce sont les crèches, les écoles, les activités sociales et culturelles qui vont diminuer ou être privatisées.

Cette politique ne redressera pas le pays, elle accentue la crise économique, elle diminue les dépenses utiles !



La réforme territoriale tourne le dos à la décentralisation

Les deux projets en discussion au Parlement actent la fin de la décentralisation.

- Mise en place d'un couple Région-Métropole qui concentrera richesses et pouvoirs !
- Dévitalisation organisée des départements, communes périurbaines et rurales par le transfert aux régions et métropoles pour les uns, aux intercommunalités de 20 000 habitants minimum pour les autres !

C'est une profonde fracture territoriale qui s'organise avec la fin des redistributions vers le rural par le Conseil général et la Région. La fiscalité, les richesses seront concentrées dans la métropole au profit des grands groupes industriels et financiers.

C'est surtout une recentralisation générale : la disparition du Conseil général, en 2020, installera à nouveau le pouvoir absolu des préfets. Le regroupement intercommunal à 20 000 habitants éloignera les élus communaux et les populations des lieux de décisions. C'est à terme la disparition des communes comme lieu de démocratie de proximité.

Enfin c'est une tutelle des nouvelles Régions sur les autres collectivités par la mise en place de schémas prescriptifs et de compétences exclusives : formation, économie, emploi, transports y compris scolaire…

Ces projets sont un véritable coup d'État contre les élus locaux et la démocratie locale au profit de nouveaux « Barons » dans les Régions et les Métropoles qui géreront de nouvelles superstructures, loin du peuple, avec « des super-Préfets ».

Une réforme de la fiscalité locale s'impose :

Une double exigence : créer une nouvelle contribution territoriale des entreprises et contraindre les banques à financer les investissements utiles sur les territoires.

Redonner l'autonomie aux collectivités territoriales en leur donnant (notamment pour les régions) une autonomie budgétaire et leur capacité à décider de leur budget (dépenses et recettes).

Le nouvel impôt local des entreprises serait basé sur la taxation des actifs financiers : 4 724,4 milliards d'euros fin 2011 de placements et dividendes, taxés nationalement à un taux unique de 0,5 %, rapporteraient 25 milliards d'euros. Cela contribuerait à créer un fonds de péréquation suffisamment doté, affecté intégralement au financement des communes en fonction de leur nombre d'habitants et de critères sociaux.

Pour un départ



Les communes libres de leurs actions et de leurs coopérations

« Nous avons une alternative à cette fuite en avant avec une vraie réforme territoriale qui doit renforcer la commune dans sa capacité à se développer et à agir dans un collectif intercommunal voué à cela et non l'inverse. Le modèle communal est un modèle d'avenir, qui a résisté aux errements de notre histoire. C'est un repère rassurant dans un monde de plus en plus complexe. Nous continuerons à défendre l'idée de la pertinence d'une intercommunalité au service des communes où sont transférées les compétences par les élus et non par l'État. M. Valls veut faire plaisir à M. Balladur et organiser l'évaporation de la commune dans l'intercommunalité.

Avant d'être une administration locale, la commune est d'abord une communauté humaine. De même que le conseil général, loin d'être une structure périmée, est un outil efficace en matière de solidarité entre les citoyens et d'accompagnement des communes, en particulier dans les territoires ruraux. »

Vanik Berberian, Président de l'Association des Maires Ruraux de France.

Le conseil général doit conserver son rôle social et de redistribution

Un des principaux enjeux, c'est l'alternative entre plus ou moins de service public, c'est à dire plus ou moins de réponse publique aux populations, plus ou moins d'investissements publics.

Les tenants de l'austérité ont trouvé la solution, supprimer le département.

Or, s'il faut réformer cette institution pour la rendre plus démocratique, ses missions sociales et de solidarité territoriale doivent être confortées. Sinon c'est l'abandon du périurbain et des communes rurales. En Haute-Garonne, l'existence de la Métropole toulousaine écrasera tout sans la médiation politique du Conseil général et de ses élus.

Le risque existe d'une collusion Métropole-Région-Etat (préfet) pour concentrer les investissements et services dans la Métropole.

Ensemble construisons une autre réforme, exigeons un référendum !

Nous proposons au débat six principes nouveaux concernant une vraie décentralisation, les rapports entre l'État et les collectivités.

Démocratiser et déconcentrer les missions de l'État garant de la cohésion et de la solidarité nationale. Instituer des codécisions entre les collectivités locales et l'État pour les grands services publics.

Démocratiser le fonctionnement des collectivités en assurant des pleins droits politiques partagés entre les élus, des nouvelles formes de participation des citoyens. En finir avec le présidentialisme.

Garder trois niveaux de collectivités : commune, département et région. La commune, lieu de la communauté de vie, de la démocratie au plus près des citoyens. Le département assure la solidarité territoriale et la solidarité sociale. La région, niveau de l'organisation du territoire et les orientations stratégiques du développement. Permettre dans ce cadre toutes les formes de coopérations, intercommunalité de projet, syndicats mixtes, SPL…

Réformer en profondeur le financement des collectivités en mettant en chantier une réforme de la fiscalité affirmant notamment la responsabilité du secteur économique dans le développement local.

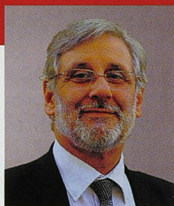
Maintenir à chaque collectivité la clause de compétence générale, seule garante de la liberté des choix des projets locaux.

Groupe Communiste Républicain et Citoyen
UNE VOIX DIFFÉRENTE AU SÉNAT

Renforcez le Groupe des Sénateurs Communistes, Républicains et Citoyens !

tement solidaire

Avec vous des candidats et candidates pour un **rassemblement à gauche** qui impose une autre politique



Charles Marziani
Vice-président du Conseil Régional en charge des Transports.



Nicole Benesse
Conseillère municipale de Muret en charge des Associations Culturelles et déléguée à la Communauté d'Agglomération du Muretain. Elue pendant 13 ans à la mairie de Poitiers, militante associative (Secours Populaire, Mouvement de la Paix).



Patrick Boube
Conseiller Général du canton d'Aurignac, Membre de la Commission Permanente du Conseil Général.



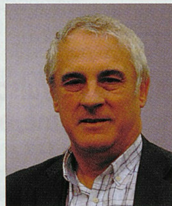
Monique Marconis
Conseillère régionale, présidente de la Politique de la Ville de 2004 à 2010, Conseillère municipale de Castelnau d'Estrètefonds de 2008 à 2014.



Pierre Lacaze
Conseiller municipal de Toulouse, Conseiller communautaire de Toulouse-Métropole.



Chantal Picard-Sirugue
Conseillère municipale à Villefranche de Lauragais depuis 2001. Maire-adjointe depuis 2008, déléguée aux affaires culturelles. Élue à la communauté de communes Cap Lauragais depuis 2008.



Christian Sempé
Maire de Saint-Orens de 2001 à 2014, Conseiller communautaire et président de l'Etablissement Public Foncier Local de la Communauté urbaine de Toulouse-Métropole jusqu'en 2014.

Liste soutenue par le Parti Communiste Français et des élu-e-s divers gauche

Pour garder trois élus de gauche en Haute-Garonne le seul vote efficace, c'est le vote pour notre liste !

En Haute-Garonne cinq sénateurs et sénatrices sont à élire sur une liste à la proportionnelle. Le Parti Socialiste allié aux Radicaux de gauche a trois sénateurs sortants. A l'issue des dernières élections municipales, la droite peut avoir trois élus. C'est la raison pour laquelle les sénateurs socialistes sortants, soucieux de leur seul intérêt personnel, se sont disputés la tête de liste du PS sans faire liste commune.
La seule solution pour éviter l'élection d'un sénateur de droite c'est d'élire un candidat de notre liste. Ainsi la gauche garderait la majorité dans notre département et pourrait garder la majorité au Sénat.

Votez pour la liste qui rassemble à gauche pour une autre politique.

IMPRIM'VERT® Public-Imprim Midi-Pyrénées - Vu les candidats